

Deuxième trimestre 2007

Sommaire des résultats

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, le bénéfice provenant des activités poursuivies a atteint 2 045 M\$, en hausse de 330 M\$ par rapport au premier semestre 2006. Cette progression s'explique principalement par une croissance de 362 M\$ des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production, par l'effet des températures plus froides en 2007 qu'en 2006, pour un montant de 164 M\$, et par une augmentation de 142 M\$ des résultats nets associés aux contrats particuliers avec certains grands clients industriels. Ces éléments ont été atténués par l'application, depuis janvier 2007, de redevances hydrauliques payées par Hydro-Québec Production au gouvernement du Québec pour 143 M\$. Rappelons également qu'au deuxième trimestre 2006, un gain de change non récurrent de 234 M\$ sur des dettes et des swaps en dollars américains avait été constaté.

Le bénéfice provenant des activités abandonnées s'est chiffré à 21 M\$, comparativement à 856 M\$ en 2006. Le bénéfice de 2007 résulte principalement d'un gain de 18 M\$ sur la vente de notre participation dans DirectLink, en Australie, au premier trimestre. Notons qu'au deuxième trimestre 2006, la vente de notre participation dans Transelec, au Chili, nous avait procuré un gain de 806 M\$, réévalué à 813 M\$ au troisième trimestre 2006 par suite de la publication des états financiers finaux de Transelec au 30 juin 2006.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, le bénéfice net a atteint 2 066 M\$, comparativement à 2 571 M\$ en 2006.

Au deuxième trimestre 2007, le bénéfice provenant des activités poursuivies s'est élevé à 635 M\$, en hausse de 25 M\$ par rapport à 2006. Ce résultat est attribuable à la croissance des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production en 2007 pour 228 M\$, atténuée par la constatation en 2006 du gain de change non récurrent de 234 M\$ sur des dettes et des swaps en dollars américains.

Résultats consolidés

Au premier semestre 2007, les **Produits** ont augmenté de 766 M\$ pour atteindre 6 560 M\$. Les produits des ventes d'électricité ont progressé de 1 009 M\$ pour s'établir à 6 379 M\$. Au Québec, ils se sont chiffrés à 5 412 M\$, en hausse de 602 M\$ par rapport à 2006. Sur les marchés hors Québec, ils ont totalisé 967 M\$, en hausse de 407 M\$. Les autres produits ont diminué, principalement en raison de la constatation au 30 juin 2006 du gain de change non récurrent de 234 M\$ sur des dettes et des swaps en dollars américains.

Au Québec, la hausse de 602 M\$ des produits des ventes d'électricité résulte essentiellement de l'effet des températures plus froides en 2007, de l'augmentation des

produits associés aux contrats particuliers avec certains grands clients industriels et des ajustements tarifaires entrés en vigueur les 1^{er} avril 2006 et 2007.

Sur les marchés hors Québec, la hausse de 407 M\$ provient surtout de l'augmentation du volume des exportations d'Hydro-Québec Production et, dans une moindre mesure, de la revente des surplus d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution.

Les **charges totales** ont atteint 3 308 M\$, soit 311 M\$ de plus qu'en 2006. Cet écart s'explique principalement par la hausse de 169 M\$ des achats d'électricité postpatrimoniale et par l'application, depuis janvier 2007, de redevances hydrauliques payées par Hydro-Québec Production au gouvernement du Québec pour 143 M\$.

Les **frais financiers** ont été de 1 207 M\$, en hausse de 125 M\$ par rapport à l'an dernier. Cet écart est en partie attribuable à la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers. De plus, l'implantation de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, qui abolissent les règles transitoires accordées en 2004, a donné lieu à un ajustement à la hausse des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007 et a ainsi mis fin à l'amortissement d'un gain reporté.

Résultats sectoriels

Production

Au premier semestre 2007, Hydro-Québec Production a inscrit un bénéfice net de 1 410 M\$, en hausse de 68 M\$ par rapport à la même période l'an dernier. Cet écart résulte de la croissance des exportations nettes d'électricité et de l'augmentation des résultats nets associés aux contrats particuliers avec certains grands clients industriels. Ces éléments ont toutefois été contrebalancés en grande partie par l'application, depuis janvier 2007, de redevances hydrauliques et par la constatation, au deuxième trimestre 2006, du gain de change non récurrent de 234 M\$ sur des dettes et swaps en dollars américains.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est élevé à 277 M\$ au premier semestre, en baisse de 150 M\$ par rapport à l'an dernier.

Les produits se sont chiffrés à 1 409 M\$, comparativement à 1 503 M\$ en 2006, soit une baisse de 94 M\$. Soulignons qu'à la suite de la décision de la Régie de l'énergie d'avril 2006, un montant non récurrent de 170 M\$, attribuable à l'année 2005, avait été comptabilisé avec les produits du deuxième trimestre 2006 à titre de revenus de transport pour la charge locale. Il en découle une baisse de 170 M\$ pour 2007, laquelle a été compensée, en partie, par un revenu additionnel de 28 M\$ autorisé par la Régie dans sa décision de 2007 et par une hausse de 46 M\$ des produits générés par les services de transport de point à point, qui provient essentiellement de l'augmentation des exportations d'Hydro-Québec Production.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 372 M\$, comparativement à une perte de 48 M\$ au premier semestre 2006, soit un écart de 420 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable à une hausse des produits des ventes d'électricité et à une baisse des coûts du service de transport pour la charge locale, qui s'explique par la comptabilisation au deuxième trimestre 2006 d'un montant non récurrent de 170 M\$, attribuable à l'année 2005. Ces éléments ont toutefois été partiellement contrebalancés par une hausse du volume d'achats d'électricité postpatrimoniale.

Les produits des ventes d'électricité ont atteint 5 403 M\$, en hausse de 593 M\$ sur l'an dernier. Cette augmentation résulte essentiellement de l'effet des températures plus

froides du premier semestre, de l'augmentation des produits associés aux contrats particuliers avec certains grands clients industriels et des ajustements tarifaires d'avril 2006 et 2007. Il est à noter que les risques associés aux contrats particuliers sont assumés par Hydro-Québec Production. Quant au volume des ventes, il s'est établi à 90,1 TWh, en hausse de 3,1 TWh, en raison principalement des températures plus froides.

Construction

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Au premier semestre, le volume d'activité a totalisé 823 M\$, comparativement à 838 M\$ en 2006. Tout comme l'an dernier, plusieurs projets d'envergure sont en cours de réalisation pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie. Il est à noter que les travaux de construction entrepris au premier trimestre dans le cadre du projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert se poursuivent.

Investissement

Au 30 juin 2007, les investissements en immobilisations, en actifs incorporels et au titre du Plan global en efficacité énergétique s'établissaient à 1 495 M\$, comparativement à 1 468 M\$ en 2006. Comme prévu, une partie importante de cette somme a été consacrée à des projets de développement d'Hydro-Québec Production, notamment ceux de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert et des aménagements de la Péribonka, de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs.

Hydro-Québec TransÉnergie poursuit le développement de son réseau de transport pour y intégrer de nouvelles capacités de production. Pour sa part, Hydro-Québec Distribution continue d'investir afin de répondre à la croissance de la demande et d'améliorer la qualité du service, notamment avec le projet Système d'information clientèle, et poursuit la réalisation du Plan global en efficacité énergétique.

Financement

Le programme de financement de 2007 s'élève à 1,1 G\$, soit un montant relativement modeste par rapport à ceux des dernières années, en raison principalement du produit de la cession de nos participations à l'étranger, complétée à la fin février 2007. Le produit des emprunts servira à refinancer des dettes venant à échéance cette année et à financer le programme d'investissement.

Aucun emprunt n'a été effectué au cours du deuxième trimestre. Un seul emprunt, d'un montant de 526 M\$, a été réalisé depuis le début de l'année. Il a été contracté sur le marché canadien à un coût de 4,73 %.

Le président du Conseil d'administration,



Michael L. Turcotte

Le président-directeur général,



Thierry Vandal

Le 17 août 2007

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATSEn millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
		2007	2006	2007	2006
Produits		2 828	2 595	6 560	5 794
Charges					
Exploitation		617	564	1 223	1 123
Achats d'électricité et de combustible		337	284	759	647
Amortissement	4	477	496	959	985
Taxes		187	89	395	242
Reports réglementaires	3	(14)	-	(28)	-
		1 604	1 433	3 308	2 997
Bénéfice d'exploitation		1 224	1 162	3 252	2 797
Frais financiers	5	589	552	1 207	1 082
Bénéfice provenant des activités poursuivies		635	610	2 045	1 715
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	-	832	21	856
Bénéfice net		635	1 442	2 066	2 571

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTISEn millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Note	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
		2007	2006	2007	2006
Solde au début de la période		16 203	14 204	14 474	13 075
Ajustements liés à l'adoption de nouvelles conventions comptables	2	-	-	298	-
Bénéfice net		635	1 442	2 066	2 571
Solde à la fin de la période		16 838	15 646	16 838	15 646

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens

	Notes	Au 30 juin 2007 (non vérifié)	Au 31 décembre 2006 (vérifié)
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 142	52
Placements temporaires		149	3 178
Débiteurs		1 819	1 597
Instruments dérivés		1 089	1 491
Matériaux, combustible et fournitures		383	365
Actifs destinés à la vente	6	-	11
		4 582	6 694
Immobilisations corporelles		52 226	51 813
Placements		221	232
Instruments dérivés		1 660	1 093
Actifs incorporels		923	923
Autres actifs		2 300	2 462
Actifs destinés à la vente	6	-	31
		61 912	63 248
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		65	25
Créditeurs et charges à payer		1 469	1 818
Dividendes à payer		-	2 342
Intérêts courus		837	936
Passif réglementaire		143	251
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an		1 009	1 063
Instruments dérivés		475	340
Passifs liés aux actifs destinés à la vente	6	-	1
		3 998	6 776
Dette à long terme		32 193	33 027
Instruments dérivés		2 419	1 111
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		450	431
Autres passifs à long terme		681	2 719
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente	6	-	7
Dette à perpétuité		309	337
		40 050	44 408
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		16 838	14 474
Cumul des autres éléments du résultat étendu	8	650	(8)
		17 488	14 466
		21 862	18 840
		61 912	63 248
Engagements et éventualités	11		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIEEn millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

		Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	Notes	2007	2006	2007	2006
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		635	1 442	2 066	2 571
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	-	(832)	(21)	(856)
Bénéfice provenant des activités poursuivies		635	610	2 045	1 715
Ajustements					
Amortissement	4	477	496	959	985
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	5	34	25	61	51
Gain de change		(73)	(387)	(89)	(397)
Écart entre les cotisations versées et le coût de retraite		75	(41)	147	(48)
Reports réglementaires		(14)	-	(28)	-
Autres		37	(13)	80	(42)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	9	719	625	(708)	(620)
		1 890	1 315	2 467	1 644
Activités d'investissement					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels		(876)	(805)	(1 443)	(1 431)
Placements à long terme		21	2	24	2
Cession de participations, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	6	-	1 669	51	1 831
Plan global en efficacité énergétique		(35)	(28)	(52)	(37)
Cession (acquisition) nette de placements temporaires		565	(930)	3 050	(707)
Autres		(1)	(2)	(4)	11
		(326)	(94)	1 626	(331)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		-	1 336	523	2 730
Remboursement à l'échéance de la dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement		(394)	2	(977)	(661)
Rachat anticipé de dette à long terme		-	(221)	-	(221)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		315	380	469	465
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		(625)	(680)	(720)	(730)
Variation nette des emprunts à court terme		-	(311)	40	37
Dividendes versés		-	-	(2 342)	(1 126)
Autres		(1)	(3)	(1)	(2)
		(705)	503	(3 008)	492
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie					
		(1)	-	(1)	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		858	1 724	1 084	1 804
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	6	(1)	268	1	276
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		857	1 992	1 085	2 080
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		285	180	57	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		1 142	2 172	1 142	2 172
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Activités poursuivies				1 142	2 162
Activités abandonnées				-	10
				1 142	2 172
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	9				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDUEn millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Bénéfice net	635	1 442	2 066	2 571
Autres éléments du résultat étendu				
Variation des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	256	-	250	-
Reclassement aux résultats des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(31)	-	(76)	-
	225	-	174	-
Autres	-	-	5	-
Résultat étendu	860	1 442	2 245	2 571

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifiés)

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie (la Régie). La prise en compte de ces décisions a pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont constatées dans les résultats consolidés et donne lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, que la Société juge probable de pouvoir recouvrer ou régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs. Les états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2006* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2006* d'Hydro-Québec, sauf en ce qui concerne les modifications de conventions comptables décrites à la note 2.

Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Les résultats trimestriels de la Société ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

Note 2 - Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2007, Hydro-Québec a adopté les recommandations du chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », qui présente les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers, et du chapitre 3865, « Couvertures », qui précise la manière d'appliquer la comptabilité de couverture et les informations à fournir dans ce contexte. Elle a aussi adopté les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et du chapitre 1530, « Résultat étendu ». Ce dernier établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu, qui regroupe le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3855 exige que les instruments financiers soient évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale. L'évaluation au cours des périodes subséquentes et la comptabilisation des variations de la juste valeur des instruments financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils sont classés, soit placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Les Débiteurs ont été classés dans la catégorie prêts et créances, les Instruments dérivés dans les catégories actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, les Placements temporaires dans la catégorie actifs financiers disponibles à la vente et les Crédeurs et charges à payer, la Tranche de la dette à long terme à moins d'un an, la Dette à long terme et la Dette à perpétuité dans la catégorie autres passifs financiers.

Tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan, à l'exception des placements détenus jusqu'à leur échéance, des prêts et créances et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût après amortissement, lequel comprend les primes, escomptes et frais d'émission. Les contrats à terme sur marchandises qui peuvent faire l'objet d'un règlement net sont comptabilisés à la date de règlement s'il est probable qu'il y aura livraison ou réception conformément aux besoins prévus.

Note 2 - Modifications de conventions comptables (suite)

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils se produisent, à moins qu'il s'agisse d'instruments dérivés désignés comme couvertures dans une relation de couverture de flux de trésorerie comptabilisée conformément aux directives du chapitre 3865. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes reportés découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation; ils sont alors reclassés dans les résultats.

Dans le cadre de la gestion intégrée de ses risques, Hydro-Québec applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur aux relations de couverture qui répondent aux critères établis par le chapitre 3865. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur d'un instrument désigné comme couverture est comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu, et les gains et les pertes liés à la partie inefficace sont immédiatement comptabilisés dans les résultats, dans le même poste que l'élément couvert. Les montants imputés au Cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats, également dans le même poste que l'élément couvert, au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, l'instrument dérivé est comptabilisé à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur, incluant ceux qui sont liés à la partie inefficace de la relation de couverture, sont comptabilisés dans les résultats, au même poste que l'élément couvert. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustements de la valeur comptable de l'élément couvert dans les résultats.

De plus, un dérivé incorporé doit être séparé de son contrat hôte et être comptabilisé au bilan à la juste valeur si certaines conditions s'appliquent. Hydro-Québec a choisi d'opter pour ce traitement comptable à l'égard de tous les contrats hôtes émis, acquis ou substantiellement modifiés à compter du 1^{er} janvier 2003.

Hydro-Québec a aussi adopté les recommandations du chapitre 1506, « Modifications comptables », qui établit le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs.

Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités en fonction des nouvelles conventions comptables, mais certains soldes du bilan consolidé au 31 décembre 2006 ont été reclassés. Les instruments dérivés qui étaient auparavant présentés aux postes Débiteurs, Swaps, Dette à long terme, Tranche de la dette à long terme à moins d'un an, Crédoeurs et charges à payer et Intérêts courus sont maintenant reclassés aux postes Instruments dérivés du bilan. Les écarts de conversion qui étaient auparavant présentés distinctement dans l'Avoir de l'actionnaire ont été reclassés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu.

L'adoption des nouvelles conventions comptables a eu les effets suivants, en date du 1^{er} janvier 2007 :

- une augmentation de 298 M\$ des Bénéfices non répartis qui s'explique essentiellement par l'abolition des règles transitoires liées à l'application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 du *Manuel de l'ICCA*, intitulée « Relations de couverture », par l'inefficacité cumulée des couvertures et par le passage de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour l'amortissement des actifs et des passifs financiers;
- une augmentation de 479 M\$ du Cumul des autres éléments du résultat étendu qui découle essentiellement de la comptabilisation de la partie efficace des relations de couverture de flux de trésorerie;
- une augmentation de 514 M\$ de la Dette à long terme qui s'explique essentiellement par la présentation de cette dernière au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- une diminution de 2 051 M\$ des Autres passifs à long terme par suite de la comptabilisation des relations de couverture de flux de trésorerie, de la radiation des gains reportés transitoires non amortis liés à l'application de la NOC-13 et de la présentation des actifs et des passifs financiers au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- une diminution de 736 M\$ de la valeur nette des instruments dérivés qui représente l'écart entre la juste valeur des instruments dérivés et la portion déjà inscrite au bilan.

Note 3 - Réglementation

TRANSPORT

Dans sa décision D-2007-34 du 30 mars 2007, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité de la Société, avec effet le 1^{er} janvier 2007. Les nouveaux tarifs prévoient un rendement sur la base de tarification de 7,78 %, fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % d'avoir de l'actionnaire. Cette décision se traduit essentiellement par une hausse de 57 M\$ du coût annuel du service de transport pour la charge locale, dont les tarifs actuels de distribution d'électricité de la Société ne tiennent pas compte.

DISTRIBUTION

Dans sa décision D-2007-22 du 15 mars 2007, la Régie a accordé une hausse uniforme de 1,92 % des tarifs de distribution d'électricité de la Société, avec effet le 1^{er} avril 2007. Cette hausse tient compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,79 % en 2007, fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % d'avoir de l'actionnaire.

Conformément aux pratiques comptables autorisées antérieurement par la Régie, les écarts découlant d'une modification du coût annuel du service de transport pour la charge locale qui n'a pas été prise en compte dans l'établissement des tarifs de distribution d'électricité ainsi que les écarts de coûts liés à l'achat d'électricité postpatrimoniale donnent lieu à la comptabilisation d'actifs ou de passifs réglementaires dont la contrepartie est présentée au poste Reports réglementaires dans les États consolidés des résultats. L'amortissement des écarts relatifs aux exercices 2005 et 2006 a débuté en 2007. Il correspond à des montants créditeurs de 36 M\$ pour le deuxième trimestre 2007 et de 72 M\$ pour les six premiers mois de 2007. Ces montants ont été imputés au poste Amortissement dans les États consolidés des résultats. L'actif réglementaire découlant de la hausse du coût annuel du service de transport pour la charge locale en 2007 s'élevait à 29 M\$ au 30 juin 2007, y compris les frais financiers capitalisés.

Note 4 - Amortissement

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Immobilisations corporelles	451	433	905	866
Actifs incorporels	25	28	54	57
Actifs et passifs réglementaires	(4)	28	(8)	51
Frais reportés	4	4	7	8
Radiation de projets	1	3	1	3
	<u>477</u>	<u>496</u>	<u>959</u>	<u>985</u>

Note 5 - Frais financiers

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Intérêts				
Intérêts sur titres d'emprunt	596	579	1 228	1 126
Amortissement des primes, escomptes et des frais d'émission relatifs aux emprunts	34	25	61	51
	<u>630</u>	<u>604</u>	<u>1 289</u>	<u>1 177</u>
Perte nette (gain net) de change	1	(2)	5	(10)
Frais de garantie relatifs aux emprunts payés à l'actionnaire	42	39	84	79
	<u>43</u>	<u>37</u>	<u>89</u>	<u>69</u>
Moins				
Frais financiers capitalisés	70	76	129	144
Revenu net de placements	14	13	42	20
	<u>84</u>	<u>89</u>	<u>171</u>	<u>164</u>
	<u>589</u>	<u>552</u>	<u>1 207</u>	<u>1 082</u>

Note 6 - Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

Le 28 février 2007, Hydro-Québec a conclu la vente de sa participation dans HQI Australia Pty Ltd (DirectLink) par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Hydro-Québec International, pour une contrepartie monétaire de 52 M\$, ce qui a donné lieu à un gain de 18 M\$.

Au premier semestre 2006, Hydro-Québec a conclu la vente de plusieurs de ses participations à l'étranger pour une contrepartie monétaire totale de 2 G\$, ce qui a donné lieu à un gain total de 833 M\$. Les résultats des participations à l'étranger sont classés sous la rubrique Activités corporatives et autres aux fins de la présentation des informations sectorielles.

Le tableau suivant présente les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie des participations présentées à titre d'activités abandonnées :

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Résultats				
Produits	-	162	3	269
Bénéfice avant gain net sur cession	-	24	2	23
Gain sur cession	-	1 030	19	1 082
Impôts sur les bénéfices	-	(222)	-	(249)
Gain net sur cession	-	808	19	833
Bénéfice provenant des activités abandonnées	-	832	21	856
Flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	-	152	1	184
Activités d'investissement	-	122	-	107
Activités de financement	-	(1)	-	(11)
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(5)	-	(4)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(1)	268	1	276

Au moment de leur cession, les actifs et les passifs s'établissaient comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	123
Autres actifs à court terme	9	33
Actifs à long terme	34	1 935
Passifs à court terme	3	163
Passifs à long terme	10	1 105
	32	823

Note 7 - Instruments financiers

La juste valeur des instruments dérivés désignés et non désignés comme couvertures s'établissait comme suit:

	Au 30 juin 2007
Instrument désigné comme couverture de flux de trésorerie ^a	(1 238)
Instrument désigné comme couverture de juste valeur	(267)
Instrument non désigné comme couverture ^b	1 360
	(145)

a) Une partie de la dette long terme, d'une valeur nominale de 1 582 M\$ US au 30 juin 2007, était également désignée comme couverture de flux de trésorerie.

b) Transactions réalisées dans le cadre de la gestion des risques de la Société dont 1 206 M\$ sont en contrepartie de sommes reçues ou déboursées relativement à des ententes de mitigation du risque de crédit.

Effet des couvertures de flux de trésorerie sur les résultats

Un gain net de 7 M\$ a été comptabilisé dans les résultats au titre de l'inefficacité des couvertures de flux de trésorerie pour le deuxième trimestre 2007. Un gain net de 8 M\$ a été comptabilisé à ce titre pour les six premiers mois de 2007.

Par ailleurs, au 30 juin 2007, Hydro-Québec estimait à 147 M\$ le montant des gains nets existants présentés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qu'elle prévoyait reclasser dans les résultats au cours des douze prochains mois. À cette même date, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs liés aux opérations futures était de 23 ans.

Effet des couvertures de juste valeur sur les résultats

Une perte nette négligeable a été comptabilisée dans les résultats au titre de l'inefficacité des couvertures de juste valeur pour le deuxième trimestre 2007. Une perte nette de 3 M\$ a été comptabilisée à ce titre pour les six premiers mois de 2007.

Effet de la réévaluation d'instruments non désignés comme couvertures sur les résultats

Un gain net négligeable a été comptabilisé dans les résultats du deuxième trimestre 2007 par suite de la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas comptabilisés selon la comptabilité de couverture. Un gain net de 21 M\$ a été comptabilisé à ce titre pour les six premiers mois de 2007.

Note 8 - Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Au 30 juin 2007		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	-	(8) ^a	(8)
Ajustements liés à l'adoption de nouvelles conventions comptables	479	-	479
Variation de la période	174	5	179
Solde à la fin de la période	<u>653</u>	<u>(3)</u>	<u>650</u>

a) L'adoption de nouvelles conventions comptables a entraîné le reclassement de 8 M\$ dans le solde d'ouverture du Cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des écarts de conversion, qui étaient auparavant présentés distinctement dans l'Avoir de l'actionnaire.

Note 9 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Débiteurs	498	609	(250)	(2)
Matériaux, combustible et fournitures	(12)	(4)	(18)	(30)
Créditeurs et charges à payer	(85)	(312)	(340)	(551)
Intérêts courus	318	332	(100)	(37)
	<u>719</u>	625	<u>(708)</u>	(620)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	15	132	28	141
Intérêts payés	193	230	1 122	1 153
Impôts sur les bénéfices payés	-	9	1	14

Note 10 - Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 30 juin			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2007	2006	2007	2006
Coût constaté au titre des prestations constituées	77	68	24	25

	Six mois terminés les 30 juin			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2007	2006	2007	2006
Coût constaté au titre des prestations constituées	153	142	48	49

Note 11 - Engagements et éventualités**Garanties**

Au 30 juin 2007, la responsabilité potentielle maximale d'Hydro-Québec au titre de lettres de crédit ou de cautionnements s'élevait à 367 M\$. De ce montant, 289 M\$ concernent les achats d'énergie, et un passif de 19 M\$ a été comptabilisé à cet égard. Certaines garanties viennent à échéance entre 2007 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

Par ailleurs, Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties concernant l'ensemble des déclarations et garanties contenues dans les conventions de vente, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé. Le risque éventuel maximal quantifiable en vertu de ces garanties représente environ 41 M\$. Les déclarations et garanties d'Hydro-Québec sont valables pour une période se terminant au plus tard le 12 décembre 2007, sauf en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles, qui sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables.

Note 12 – Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

Trois mois terminés
le 30 juin 2007

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	443	9	2 297	-	8	71 ^a	2 828
Intersectoriels	1 134	698	15	537	300	(2 684)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	503	150	(21)	(1)	1	3	635
Bénéfice net (perte nette)	503	150	(21)	(1)	1	3	635
Actif total au 30 juin 2007	28 999	15 952	11 552	270	5 412	(273)	61 912

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

Trois mois terminés
le 30 juin 2006

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	477 ^b	7	2 099	-	12	-	2 595
Intersectoriels	986	864	13	472	283	(2 618)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	535	333	(261)	1	(1)	3	610
Bénéfice net (perte nette)	535	333	(261)	1	831	3	1 442
Actif total au 30 juin 2006	28 009	15 689	10 681	230	8 088	(225)	62 472

b) Au cours du trimestre, un gain de change de 234 M\$ a été constaté sur des dettes et swaps en dollars américains. Pour donner suite au traitement comptable de couverture, ce montant, qui représente la réalisation d'une portion du gain de change reporté inscrit au bilan, est présenté avec les autres produits d'exploitation.

Note 12 – Informations sectorielles (suite)

Six mois terminés
le 30 juin 2007

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	982	19	5 454	-	18	87 ^a	6 560
Intersectoriels	2 623	1 390	29	823	580	(5 445)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	1 410	277	372	-	(20)	6	2 045
Bénéfice net	1 410	277	372	-	1	6	2 066
Actif total au 30 juin 2007	28 999	15 952	11 552	270	5 412	(273)	61 912

a) Les opérations de vente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

Six mois terminés
le 30 juin 2006

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	911 ^b	16	4 849	-	19	(1)	5 794
Intersectoriels	2 373	1 487	27	838	543	(5 268)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	1 342	427	(48)	1	(9)	2	1 715
Bénéfice net (perte nette)	1 342	427	(48)	1	847	2	2 571
Actif total au 30 juin 2006	28 009	15 689	10 681	230	8 088	(225)	62 472

b) Au cours du 2^e trimestre, un gain de change de 234 M\$ a été constaté sur des dettes et swaps en dollars américains. Pour donner suite au traitement comptable de couverture, ce montant, qui représente la réalisation d'une portion du gain de change reporté inscrit au bilan, est présenté avec les autres produits d'exploitation.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

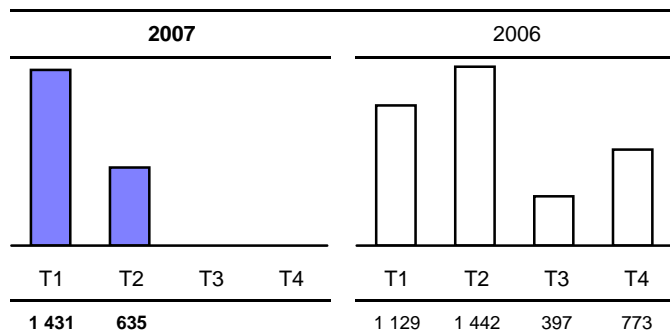
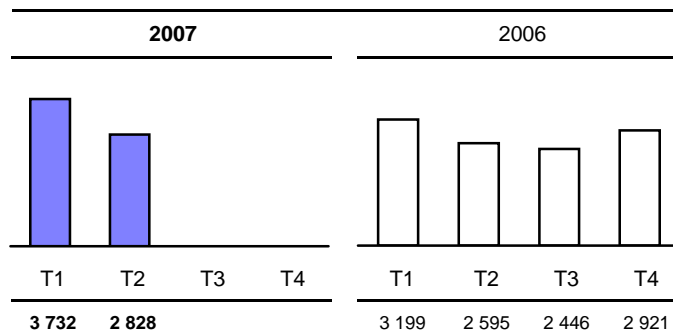
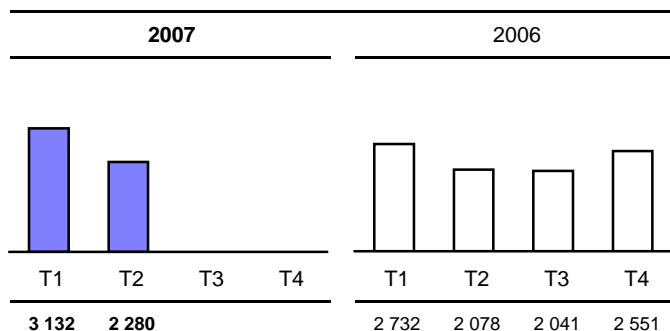
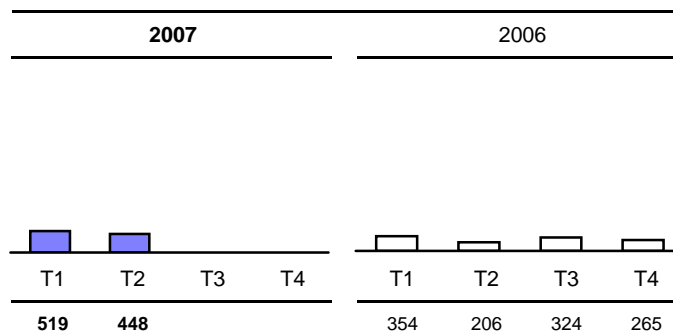
En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

Trois mois terminés
les 30 juin

Six mois terminés
les 30 juin

Sommaire des résultats

	2007	2006	Variation (%)		2007	2006	Variation (%)	
Produits	2 828	2 595	9.0	↑	6 560	5 794	13.2	↑
Charges	1 604	1 433	11.9	↑	3 308	2 997	10.4	↑
Frais financiers	589	552	6.7	↑	1 207	1 082	11.6	↑
Activités abandonnées	-	832	100.0	↓	21	856	97.5	↓
Bénéfice net	635	1 442	56.0	↓	2 066	2 571	19.6	↓

Bénéfice net**Produits****Produits des ventes d'électricité au Québec****Produits des ventes d'électricité hors Québec**

Faits saillants du trimestre

Projets d'investissement en transport

En juin, Hydro-Québec TransÉnergie a procédé à l'ouverture officielle du chantier du futur poste de l'Outaouais. Hydro-Québec Équipement a récemment entrepris la construction de ce poste de conversion à 315-230 kV dans la municipalité de L'Ange-Gardien par suite d'une entente intervenue entre Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro One Networks. Cette entente vise la mise en place d'une interconnexion d'une capacité de 1 250 MW qui servira aux échanges d'énergie entre le Québec et l'Ontario. Le coût de la construction du poste est évalué à 364 M\$, et sa mise en service est prévue pour 2009.

En avril, la Régie de l'énergie a autorisé la réalisation de travaux au poste de Hauterive. Ce projet a pour but d'accroître la capacité de transformation et de modifier la configuration du poste afin d'en assurer la pérennité. Le coût des travaux s'élève à 79 M\$, et les diverses phases du projet seront mises en service entre 2008 et 2013.

La Régie a aussi autorisé, en avril, des travaux au poste de Sorel. Le projet, qui consiste à ajouter et à modifier des équipements, permettra d'assurer la fiabilité du réseau et la qualité du service ainsi que la pérennité des installations. Son coût est de 52 M\$, et la mise en service des équipements est prévue pour 2010.

En juin, la Régie a autorisé la construction du poste de Saint-Lin (120-25 kV) et de la ligne à 120 kV Paquin–Saint-Lin. Le projet est évalué à 48 M\$, et la mise en service est prévue pour 2008.

Entente globale cadre

Le 13 juillet, la Régie de l'énergie a approuvé l'entente globale cadre conclue entre Hydro-Québec Distribution et Hydro-Québec Production, couvrant la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2008. Par cette entente, la Régie dispense le Distributeur de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les approvisionnements à très court terme visant à répondre en temps réel à des besoins imprévisibles.

Centrale Mercier

Le 29 juin, le premier des cinq groupes de la centrale Mercier, en Outaouais, a été mis en service. Les mises en service des autres groupes s'échelonnent jusqu'à la fin 2007. La puissance installée de la centrale sera de 51 MW, et sa production annuelle de 0,3 TWh.

